

Spécifications techniques

Réponse

80Hz à 16kHz (avec égalisation active)

Versions modèle 32

Egalisation active

- > 70V, 32 Watts
- > 100V, 32 Watts
- > 70V, 32 Watts, signal anti-incendie

égalité passive

- > 4Ω 32 Watts, pas de transformateur

Sensibilité¹

89dB-NPA, 1W, 1m (parole)

87dB-NPA, 1W, 1m (musique)

Pression acoustique maximale²

104dB-NPA en moyenne (parole)

102dB-NPA de moyenne (musique)

Dispersion -6dB

132° conique (moyenne, 1-4kHz)

Puissance admissible en régime permanent³

32W

Dimensions

Diamètre du flasque: 19,6 cm

Diamètre du trou: 18,2 cm

Profondeur: 20,3 cm

Poids

1,68 kg enceinte uniquement

2,6 kg avec matériel de montage (versions 70V & 100V)

1,3 kg enceinte uniquement

2,3 kg avec matériel de montage (version 4Ω)

Matériel de montage

Support pour plafond: 28 cm (L) X 30 cm (P)

Rail support: 2,93 cm (L) X 60,3 cm (D) (Le matériel de montage est livré avec chaque enceinte)

Description générale

L'enceinte BOSE® FreeSpace® modèle 32 est une enceinte de 32 Watts conçue pour être encastrée dans les plafonds et faux-plafonds d'espaces commerciaux où les plafonds sont à une hauteur maximum de 8 m. Elle présente les caractéristiques suivantes:

- > Un transducteur Bose HVC (Helical Voice Coil) 114 mm, avec égalisation active, offrant une haute qualité sonore et une grande fiabilité sous un volume compact.
- > Un transformateur de sortie multiprise permettant un raccordement facile pour des puissances de 1W, 2W, 4W, 8W, 16W et 32W.
- > Des accessoires de montage permettant une installation rapide et simple dans n'importe quel type de plafond.
- > Un équipement conforme à la norme U.L. 2043 relative à l'utilisation dans des endroits équipés de l'air conditionné.
- > Un design simple et contemporain qui s'harmonise avec tous les décors ou pouvant être peint pour se coordonner à une décoration particulière.

Installation

Tout le matériel nécessaire au montage de l'enceinte FreeSpace® modèle 32 est livré avec l'enceinte.

Le matériel de montage rapide est constitué de deux plaques de métal de 13,9 cm x 27,9 cm, qui sont assemblées sur deux rails métalliques profilés de 60,3 cm de long.

1 Un bruit rose est appliqué au contrôleur FreeSpace et amplifié jusqu'à un niveau de 1 Watt, relativement à l'impédance nominale. Le niveau moyen de pression acoustique (dB-NPA) est mesuré à 1 mètre de l'enceinte en chambre sourde.

2 Un bruit rose est appliqué au contrôleur FreeSpace et amplifié jusqu'à un niveau égal à la puissance admissible en régime permanent. Le niveau moyen de pression acoustique (dB-NPA) est mesuré à 1 mètre de l'enceinte en chambre sourde.

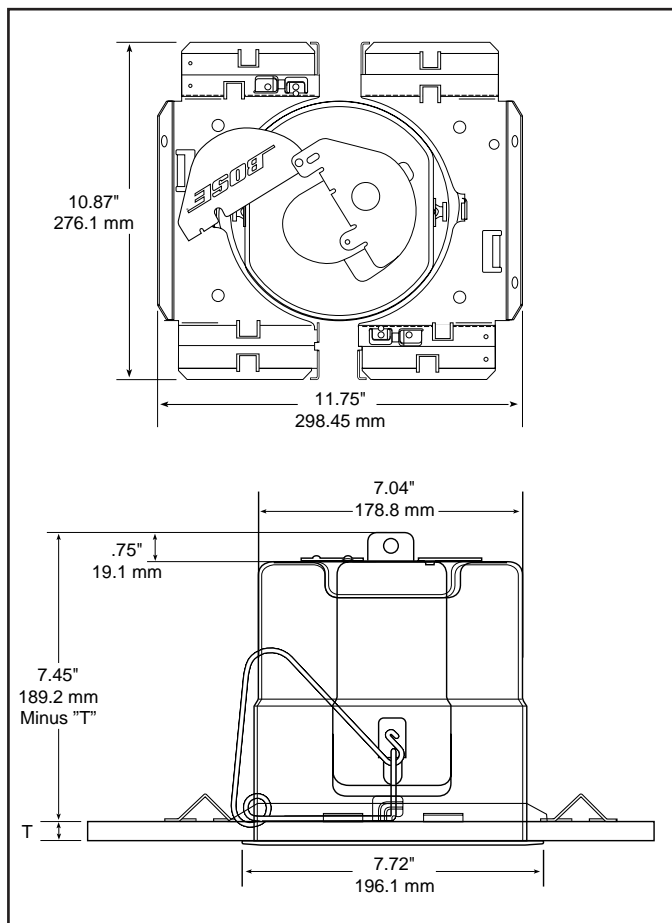
3 Un bruit large bande (norme #268-5 de la Commission Electrotechnique Internationale) est appliqué au contrôleur FreeSpace et amplifié à un niveau égal à la puissance admissible en régime permanent. Le transducteur ne doit présenter aucune dégradation ou perte quantifiable de performances après 100 heures de test continu.

Les rails répartissent le poids du support et de l'enceinte sur la grille de soutien du faux-plafond. Lorsque les deux parties de la plaque support sont placées sur les rails, elles offrent un dégagement central corrépondant au trou de montage recommandé pour l'enceinte.

La technique de montage requiert l'utilisation d'un support en métal qui peut être utilisé pour toutes sortes de plafonds jusqu'à 5 cm d'épaisseur. Cet équipement peut être placé derrière les plafonds existants, par le trou d'installation. Chaque moitié de support reçoit un mécanisme à ressort qui permet de positionner et de fixer solidement l'enceinte dans le faux-plafond. Seule une action délibérée permet de détacher l'enceinte de son support après l'avoir enlevée du plafond.

En supposant que le trou de montage a été découpé dans un plafond déjà équipé d'un câble modulation préparé, l'installation de chaque enceinte peut être réalisée en moins de trois minutes à l'aide d'un simple tournevis.

Ce système constitue l'enceinte encastrable Bose® FreeSpace® modèle 32.



Configuration de l'enceinte

Les versions 70 Volts et 100 Volts peuvent toutes deux être intégrées à un système de multidiffusion si ce dernier est combiné à l'amplificateur de distribution FreeSpace® BMA-125 ou au contrôleur FreeSpace et à un amplificateur similaire. La version 4Ω est destinée aux petits budgets

qui ne requièrent ni amplificateur de ligne, ni égaliseur. N'importe quel amplificateur ou récepteur modeste peut être utilisé avec cette enceinte. Le transducteur est égalisé par filtre RCL. Le modèle 32 est emballé individuellement ou par jeu de 6 afin de permettre une configuration plus souple.

Spécifications destinées aux ingénieurs et aux installateurs

L'enceinte offre une puissance de 32 Watts. Elle est équipée d'un transducteur large bande de 114 mm. Elle doit être installée de telle manière que la surface de la grille soit en affleurement de la surface du plafond et que le volume de l'enceinte soit intégré dans le plafond. Les versions 70V et 100V seront prévues pour être utilisées avec un dispositif d'égalisation active breveté. Ces versions, destinées à être utilisées avec un amplificateur de ligne, comportent des transformateurs d'impédance multiprise. La conception réduit au maximum l'utilisation de matériaux organiques dans le produit et le mécanisme de montage, de telle sorte que les exigences de la norme U.L. 2043 soient respectées. Toutes les surfaces d'habillage visibles pourront être peintes et la grille, acoustiquement transparente, est réalisée en métal déployé. Un écran antipoussière et anti-peinture est fourni avec chaque unité. Il devra être monté avant la grille afin de protéger le transducteur. La pression acoustique maximale est de 104dB-NPA de 80kHz à 16kHz, les mesures étant effectuées en bruit rose à un mètre et à la puissance nominale. La connexion d'entrée se fait sur borne à vis. La puissance nominale efficace en régime permanent est de 1W, 2W, 4W, 8W, 16W ou 32W par rapport au test de bruit CEI sur 100 heures. La dispersion nominale couvre un cône de 132°.

Conformité U.L.

Toutes les versions de l'enceinte modèle 32 sont en conformité U.L. pour les utilisations suivantes :

- > Résistance au vandalisme (si grille en place).
- > Convient à une utilisation générale (catégorie U.L. UEAY); le numéro de contrôle U.L. est 3N89 et le numéro de dossier U.L. est 55591.
- > Tous les modèles sont conformes aux critères de la norme NFPA 70, national electric code, 1993, article 300-22 (C), à la norme U.L. 2043 relative à l'utilisation dans des endroits équipés de l'air conditionné et à la norme NFPA 90A-1993, installation of air conditioning and ventilation systems, section 2-3.10.1(a), exception 2. Il existe une variante de la version 70 Volts conforme à la norme U.L. 1480 relative à l'utilisation d'une enceinte de signal anti-incendie dans la catégorie U.L. UUMW qui n'est disponible que sur commande spéciale. Le numéro de contrôle U.L. pour ce modèle est 4259 et le numéro de dossier U.L. est S3421.

Garantie

Toutes les versions de l'enceinte BOSE® FreeSpace® modèle 32 bénéficient d'une garantie transmissible de 5 ans.